

COMMUNE DE BONNAUD

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 mars 2014.

Date de la convocation 24 mars 2014. Date d'affichage 24 mars 2014.

Le conseil municipal s'est réuni ce jour 30 mars 2014 à 10 heures.

Personnels présents : MM. BÉLIARD Gérard, BLANCHON Daniel, BLONDEAU PATISSIER Jean-Marie, COLIN Jacques, GALLEZ Christian, GUICHARD Nelly, NICOLAS Jean-Louis.

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille quatorze, le 30 mars, à 10h00, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément à la CM NOR/INT/A/1405029 du 13 mars 2014.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. GALLEZ Christian maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : MM. BÉLIARD Gérard, BLANCHON Daniel, BLONDEAU PATISSIER Jean-Marie, COLIN Jacques, GALLEZ Christian, GUICHARD Nelly, NICOLAS Jean-Louis dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. COLIN Jacques, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame GUICHARD Nelly.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du maire :

Premier tour de scrutin

Le président, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 4

Monsieur GALLEZ Christian, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été installé.

Monsieur GALLEZ Christian a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 2 adjoints.

Il propose la création d'un poste d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste d'adjoint au maire.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à un,

M. le Maire rappelle que l'élection de l'adjoint intervient par scrutin individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du Premier adjoint :

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 4

M. BLANCHON Daniel, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Premier adjoint au maire.
Monsieur BLANCHON Daniel a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Désignation des délégués auprès du SIEA de Beaufort, Sainte Agnès et environs :

Après en avoir délibéré :

- Monsieur COLIN Jacques
- Monsieur BLONDEAU PATISSIER Jean-Marie

sont désignés pour assurer les fonctions de délégués titulaires au SIEA de Beaufort.

Désignation d'un délégué auprès du SIEC.

Après en avoir délibéré :

Monsieur GALLEZ Christian est désigné en qualité de Délégué au Comité syndical du SIEC du JURA.

Désignation de délégués auprès du SICTOM de la zone de Lons-le-saunier

Après en avoir délibéré :

Monsieur BLANCHON Daniel est désigné comme délégué titulaire.
Monsieur GALLEZ Christian est désigné comme délégué suppléant.
du SICTOM de Lons le Saunier.

Désignation de délégués auprès du SIVOM de Beaufort.

Après en avoir délibéré :

Monsieur BELIARD Gérard et Monsieur NICOLAS Jean-Louis sont désignés comme délégués titulaires.

Désignation du Conseiller Défense:

Après en avoir délibéré : Monsieur GALLEZ Christian est désigné comme Conseiller Défense.

Désignation des membres du CCAS

Après en avoir délibéré :

Sont désignés membres du C.C.A.S.

Membres du Conseil Municipal :

- Me GUICHARD Nelly, M. BLANCHON Daniel, , M. NICOLAS Jean-Louis.

Commission Communale des Impôts directs

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal propose les personnels suivants:

En qualité de titulaires :

BLANCHON Daniel, BLONDEAU PATISSIER J-M, COLIN Jacques, GALLEZ Christine, BLANCHON Jeanine, BLONDEAU PATISSIER Isabelle, ROCHAT Maryse, PICHET Jean, CANARD Claude, FERY Solange et JANIN Michel,

En qualité de suppléants

BELIARD Gérard, GUICHARD Nelly, NICOLAS Jean-Louis, BELIARD Florence, DROIT Gérard, GIRARDEAU Rémi, BONNIER Vincent, BESSON Cédric, GUYOT Laurent, GUYOT Karine, PELLIGANT Aurélie.

Personnels habitants à l'extérieur de la commune : Titulaire BERNARD René, suppléante MOULIGNEAU Monique.

Délégations consenties au Maire par le conseil Municipal.

Le conseil Municipal donne, à l'unanimité, délégation au Maire afin d'être chargé, pour la durée du mandat, de prendre un certain nombre de décisions.

Indemnités de fonction

Le Conseil Municipal décide l'unanimité, d'attribuer au Maire et à l'adjoint au Maire, le maximum des indemnités de fonctions prévues par la réglementation.

L'ordre du jour étant terminé, le maire clos la séance.

Le Maire

Christian Gallez